



ambulances PEUGEOT





504 ambulance "normalisée"

**pour le transport d'un malade couché
et de 4 personnes d'accompagnement**

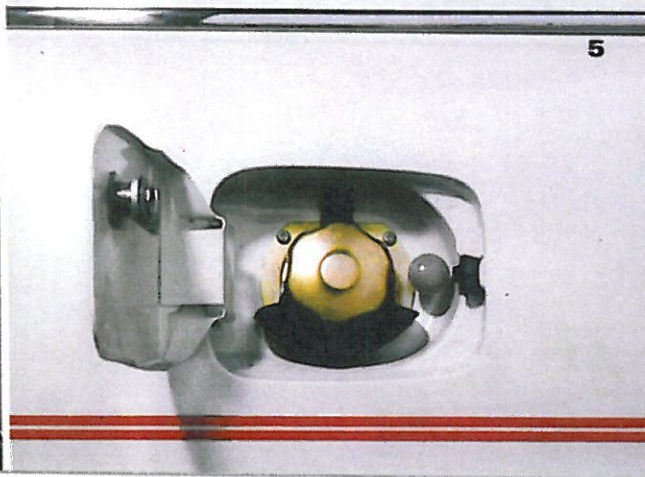
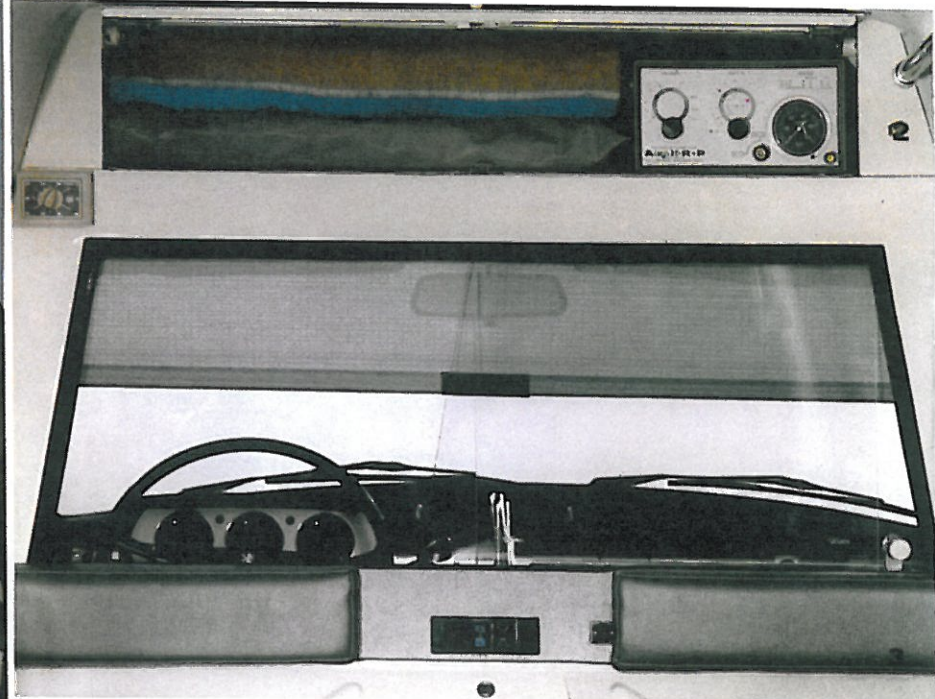
(conducteur compris)

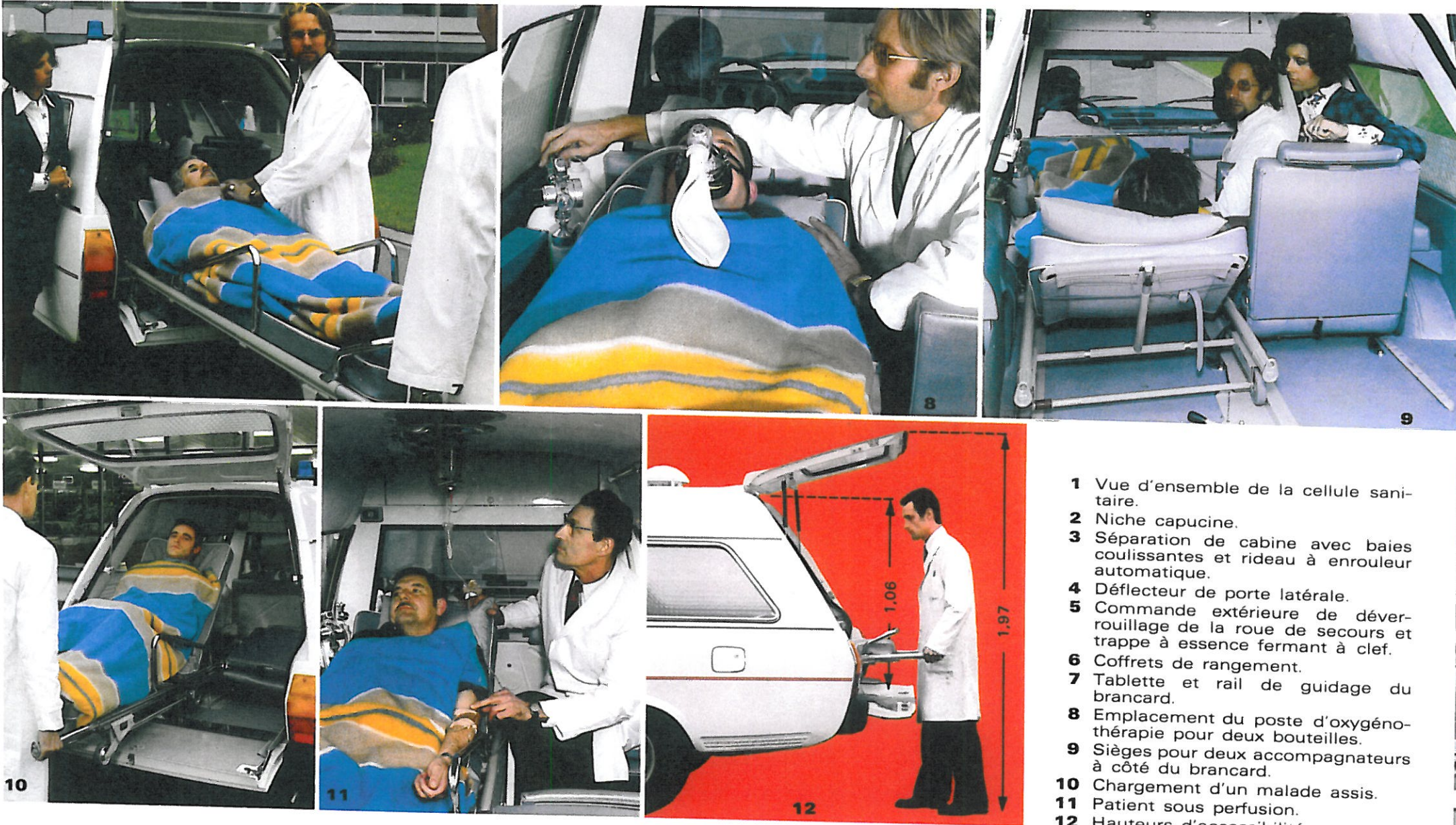
- Carrosserie répondant aux exigences des Pouvoirs Publics.
- Suspension spéciale "Ambulance".
- Longueur intérieure correspondant à l'utilisation d'un brancard type "normalisé" à poignées fixes (conforme à la Norme S 90 311 - brancard utilisé par la Protection Civile et l'Armée).

caractéristiques

Carrosserie :

- Pavillon surélevé (rendant possible les perfusions).
- Hayon AR en deux parties :
 - partie inférieure formant tablette, ce qui facilite les manœuvres des brancardiers,
 - partie supérieure à ouverture compensée, étudiée pour dégager au maximum l'entrée AR. Elle permet sans difficulté le passage d'un malade assis ou sous perfusion.
- Cellule sanitaire allongée.
- Vitres AR de grandes dimensions.
- Roue de secours d'accès extérieur.





- 1 Vue d'ensemble de la cellule sanitaire.
- 2 Niche capucine.
- 3 Séparation de cabine avec baies coulissantes et rideau à enrouleur automatique.
- 4 Déflecteur de porte latérale.
- 5 Commande extérieure de déverrouillage de la roue de secours et trappe à essence fermant à clef.
- 6 Coffrets de rangement.
- 7 Tablette et rail de guidage du brancard.
- 8 Emplacement du poste d'oxygénothérapie pour deux bouteilles.
- 9 Sièges pour deux accompagnateurs à côté du brancard.
- 10 Chargement d'un malade assis.
- 11 Patient sous perfusion.
- 12 Hauteurs d'accessibilité.

504 ambulance "normalisée"

Aménagement intérieur de base
(voir en dernière page)



504 ambulance

aménagement intérieur

Un brancard à roulettes (breveté) avec tête orientable.

Une installation avec tablette escamotable, formant plate-forme de chargement du brancard, avec dispositif d'arrimage automatique.

Un matelas à bourrelet revêtu de tissu plastique lavable.

Un jeu de rampes mains courantes chromées.

Une rampe repose-pieds chromée.

Un siège relevable et un strapontin escamotable à côté du brancard.

Rideaux coulissants aux baies latérales et lunette AR.

Feu à éclipses et fanion en supplément de prix.





J7 ambulance 2 brancards

CARRIER, carrossier spécialisé et agréé par les AUTOMOBILES PEUGEOT, réalise les aménagements ambulanciers à la demande sur devis.

Conforme à la Norme NF 64021.

504 ambulance "normalisée"

aménagement de la cellule sanitaire

- **brancard normalisé** type 735 R., à têtère réglable, équipé de :
 - un matelas à bourrelets avec garniture lavable assortie aux autres matelassures du véhicule,
 - un jeu de rampes-mains courantes chromées type RMF,
 - une rampe repose pieds chromée type RPF.Ce brancard prend sa position sur des rails de guidage munis d'un verrouillage automatique.
- **siège-accompagnateur** AV. à deux positions :
 - face à la route,
 - ou dos à la route pour intervenir avec le maximum d'aisance sur le patient.
- **deuxième siège-accompagnateur** équipé :
 - d'un appui-tête réglable,
 - d'un dossier réglable en inclinaison,
 - d'accoudoirs.Il peut être utilisé pour transporter un malade assis. Inoccupé, ce siège est repliable, ce qui dégage la place pour toute intervention sur le patient.
- **séparation de cabine** avec baies coulissantes et rideau d'isolation à enrouleur automatique,
- **rampe et support réglable** de flacon à perfusion,
- **niche Capucine** formant un grand coffre de rangement complétée par trois autres coffrets placés latéralement et facilement accessibles,
- **garnitures intérieures** lavables et tapis amovibles,
- **support universel** pour poste d'oxygénothérapie de deux bouteilles,
- **isolation** du pavillon,
- **vitres translucides** sur les 2/3 de leur hauteur,
- **ceintures de sécurité** aux deux places accompagnateurs,

- **porte latérale AR droite** verrouillée par serrure extérieure,
- **poignées de maintien** pour accompagnateurs,
- **serrure à clé** sur hayon AR.

conditionnement d'air

- **chauffage** autonome de la cellule par appareil SCHNEEBELI CHABAUD, d'une puissance calorifique d'environ 2 000 Kcal/h avec thermostat d'ambiance réglable à volonté,
- **ventilation intérieure** composée d'un aspirateur électrique de pavillon (débit : environ 500 m³/h),
- **défecteurs** sur portes latérales.

équipement électrique

- **feu clignotant de pavillon** (conforme à l'arrêté du 8 novembre 1971),
- **éclairage** de la cellule par deux plafonniers de grande intensité lumineuse,
- **batteries** de 65 AH - 12 volts sur modèle Essence, 90 AH - 12 volts sur modèle Diesel,
- **alternateur** triphasé,
- **avertisseur** sonore d'appel chauffeur,
- **prise de courant** 12 volts.

dans cabine conducteur :

- **Equipements particuliers** :
 - extincteur,
 - prise de courant 12 volts,
 - sangles de fixation pour pied de biche, pelle-bêche, triangle de signalisation.

caractéristiques mécaniques

504

moteur à carburateur

Super Carré 4 cylindres, incliné 45°.
Alésage course 88 x 81.
Cylindrée 1 971 cm³.
Puissance 11 cv - 98 ch SAE.

504

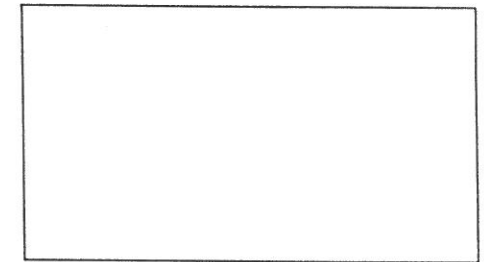
moteur diesel

Super Carré 4 cylindres, incliné 20°.
Alésage course 90 x 83.
Cylindrée 2 122 cm³.
Puissance 8 cv - 65 ch DIN.

J7

moteur à carburateur

Super Carré 4 cylindres, incliné 45°.
Alésage course 84 x 81.
Cylindrée 1 796 cm³.
Puissance 9 cv - 68 ch SAE.



Les descriptions et caractéristiques des modèles ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent subir des modifications sans préavis.